

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, à la Résidence autonomie Les 4 Vallées à Albertville, sous la présidence de François GAUDIN, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – Etablissements et services sociaux et médicaux sociaux et Centre de Ressources Territorial Arlysère - Engagement dans le cadre de l'appel à projet « ESMS Numérique, Phase Généralisation – Région Auvergne Rhône Alpes »

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Le programme « ESMS Numérique » s'inscrit dans la stratégie nationale du numérique en santé. La volonté est d'accompagner la transformation du secteur par le développement du numérique au service des personnes et des professionnels en informatisant et sécurisant le dossier de l'utilisateur.

Les objectifs sont les suivants :

- Fluidifier la prise en charge des usagers en favorisant les échanges sécurisés entre les professionnels acteurs ;
- Améliorer l'accompagnement des personnes ;
- Rendre acteur la personne accompagnée dans son parcours de vie et faciliter l'accès à l'information la concernant.

Pour y parvenir, le CIAS Arlysère doit déployer le dossier usager informatisé (DUI).

Dans ce cadre, le CIAS Arlysère s'engage dans l'appel à projet « ESMS Numérique » lancé par l'ARS AURA en 2025 et porté par le GCSMS FHF AURA.

Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu le titre III (Volet numérique) de la loi « Ma santé 2022 » - développer l'ambition numérique en santé,

Vu l'instruction N°DNS/DGCS/CNSA/2025/40 du 16 avril 2025 relative à la mise en œuvre de la phase de généralisation du programme « ESMS numérique »,

Vu l'appel à projet ESMS Numérique – Phase de généralisation, publié par l'ARS AURA le 18 avril 2025,

Vu la proposition du GCSMS FHF AURA de porter le projet,

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **acte l'engagement du CIAS Arlysère dans l'appel à projet ESMS Numérique, Phase généralisation – Région Auvergne Rhône Alpes ;**
- **approuve l'adhésion au GCSMS FHF AURA ;**
- **autorise le projet d'acquisition d'un DUI répondant aux normes du programme « ESMS Numérique », l'achat d'équipements subséquents et l'accompagnement à l'usage du logiciel ;**
- **inscrit aux budgets concernés les crédits en dépenses et recettes de l'opération ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous documents relatifs à ce programme.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Pour le Président empêché
Le Vice-Président
François GAUDIN

